

AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉE DE CONSULTATION PUBLIQUE

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉE PAR LA SOUSSIGNÉE QUE :

Lors de la séance ordinaire du conseil municipal qui s'est tenu le 11 mars 2024, le conseil de la Municipalité d'Adstock a adopté les projets de règlement suivants :

- Règlement du Plan d'urbanisme numéro 298-24;
- Règlement d'urbanisme numéro 299-24.

Une assemblée de consultation publique aura lieu le 29 avril à 19h à l'édifice Bernardin-Hamann situé au 24, rue Principale Ouest à Adstock. Durant cette assemblée, la Municipalité présentera les principaux éléments des projets de règlement et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

Les projets de règlement sont disponibles sur le site internet à la page [Règlements municipaux](#) accessible à partir de l'onglet Services aux citoyens et sur la plateforme de consultation publique disponible à partir de l'onglet Vie municipale où vous trouverez la page Consultations citoyennes. Vous devrez par la suite cliquer sur le projet Refonte du plan et des règlements d'urbanisme.

Toute personne intéressée qui désire se faire entendre concernant ces projets de règlement peut également transmettre des commentaires ou observations par écrit avant le vendredi 3 mai 2024 par les moyens suivants :

par courriel :

urbanisme@adstock.ca

par courrier :

À l'attention de M. Jérôme Grondin
35, rue Principale Ouest
Adstock (QC)
G0N 1S0

par la plateforme de consultation publique :

Rendez-vous sur le site internet de la Municipalité à l'onglet Vie municipale où vous trouverez la page Consultations citoyennes et cliquez sur le projet Refonte du plan et des règlements d'urbanisme.

ou



Donné à Adstock, ce 26 mars 2024.

La directrice générale,

(Signé)

Julie Lemelin